

Besançon, le 1^{er} février 2018

Communiqué de presse

Un colloque pour inventer une mobilité plus respectueuse de la qualité de l'air

Le 19 janvier dernier, un colloque sur le thème de la « mobilité zéro émission » rassemblant les services de l'État, des collectivités et des industriels s'est tenu à Chalon-Sur-Saône. Ce colloque a permis de réfléchir à l'impact du trafic routier sur la qualité de l'air et de présenter des solutions possibles, que ce soit en termes d'organisation de la mobilité, ou de véhicules à très faibles émissions (électrique à batterie ou hydrogène)

Même si la qualité de l'air s'améliore dans notre pays depuis une vingtaine d'années, les niveaux de certains polluants, comme les oxydes d'azote, les particules fines ou l'ozone restent préoccupants et demeurent un enjeu majeur de santé publique et de lutte contre le changement climatique. Malgré les progrès indéniables réalisés par les constructeurs dans la réduction des émissions des véhicules, le transport contribue encore significativement aux émissions de certains de ces polluants. C'est pourquoi il est nécessaire de continuer à développer une mobilité multiple, laissant la place aux déplacements actifs tels que le vélo, mais également une mobilité motorisée décarbonée et moins émettrice de polluants.

Cet événement s'est tenu à Chalon sur Saône, où une réflexion et des actions visant à améliorer la qualité de l'air en agissant notamment dans le domaine des transports sont menées par l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre d'un Plan de Protection de l'Atmosphère, et commencent à porter leurs fruits.

Le colloque a été organisé à l'initiative des services de l'État, en partenariat avec le Grand Chalon, l'Ademe, l'Agence Régionale de Santé, l'association Atmo BFC, le pôle Véhicule du Futur et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'ensemble des documents relatifs à ce colloque sont à retrouver sur le site Internet de la DREAL : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/>

Contact:

DREAL – Communication - Patricia DROZ – 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79
patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr